



MAIRIE DE LONGVILLIERS
 ☎ 01.30.41.33.96
 Numéro édité par la
 Commission Bulletin Municipal
 mairie.longvilliers@wanadoo.fr
 http://longvilliers.free.fr

Vivre à Longvilliers

"Garde Champêtre" Infos

Juin 2016



Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Approbation du PLU en date du 3 juin 2016

Sommaire :

- Plan Local d'Urbanisme
- Fête de Longvilliers
- Comptes rendus du CM
- Cimetière
- Vie scolaire
- Infos Mairie
- Qualité de l'air
- Travaux de voirie
- CCAS
- Bibliothèque
- Amis des écoles
- Journées du patrimoine
- Concert
- Groupement Paroissial
- Cimetière
- L'UNION
- Nettoyage de Printemps
- Mission locale
- SICTOM
- Insectes
- Bruits et nuisances
- Elagage
- Fêtes de voisins

La procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) de Longvilliers, engagée le 23 avril 2010, est arrivée à son terme. **Le dossier de PLU a été approuvé en Conseil municipal le 3 juin 2016.**

Conformément à l'article R 123-25 du code de l'Urbanisme, la délibération fait l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois et mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans les annonces légales du journal « Toutes les nouvelles » et « Le Parisien ».

Le Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.



FÊTE DU VILLAGE A LONGVILLIERS Samedi 18 juin 2016

**Culture et
Loisirs à
Longvilliers**

L'été arrive et pour fêter l'évènement tous ensemble, nous vous proposons notre fête annuelle de Longvilliers ce **samedi 18 juin** dont les festivités seront lancées à partir de 19h00. Au programme : repas champêtre, musique, jeux pour enfants, feu d'artifice... Et bonne humeur !

Venez nombreux !

Renseignements au 06 13 01 28 94 ou cultureetloisirsalongvilliers@gmail.com

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2016

Le 1^{er} avril 2016, le CM légalement convoqué le 24 mars, s'est réuni sous la présidence de M. Alles, Maire.

Présents : MM. Alexandre, Alles, Canal, Chanclud, Chapey, Godeau, Magné et MMmes Gilet, Lassimouillas, Mayordomo et Palfray. Absents : M. George qui donne pouvoir à Mme Gilet, M. Cordier qui donne pouvoir à M. Canal et M. Caron. **M. le Maire demande** aux conseillers municipaux de rajouter un point à l'ordre du jour : Syndicat Intercommunal d'Assainissement : Approbation de la clé de répartition actif/passif suite à dissolution. Le CM accepte. Le compte rendu de la séance du 11 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Suite à la lecture du compte rendu, M. Magné souhaite informer le CM de l'avancement des dossiers : la cabine téléphonique a été déposée, l'emplacement des bornes de rechargement de véhicules électriques se précise (parking de l'école), la minuterie de l'éclairage de l'école n'est pas réalisée mais l'extension de l'éclairage public dans cette rue est programmée dans l'année.

Compte Administratif 2015 M.14 et M.49 et Compte de gestion 2015 du Receveur Municipal sont identiques : Le CM constatant que le CA fait apparaître : **En M14** - Un excédent de fonctionnement de **177 429.72 €**, d'investissement de **49 381.60 €** soit un excédent global de clôture de **226 811.32 €**.

En M49 - Un excédent d'exploitation de **47 392.30 €**, d'investissement de **56 321.39 €** soit un excédent global de clôture de **103 713.69 €**. Le CM à l'unanimité **approuvé**.

Affectation du résultat 2015 - M 14 : Le CM, constatant que le CA fait apparaître : un excédent en **fonctionnement** et en **investissement décide**, à l'unanimité, **d'affecter** les résultats 2015 comme suit : 1°/ affectation à l'excédent reporté d'investissement R001 : 49 381.60 €, 2°/ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement R 002 : 177 429.72 €.

Budgets primitifs 2016 - M14 : Le CM adopte à l'unanimité le **BP M.14**, il s'équilibre comme suit :

Dépenses/Recettes de fonctionnement **663 600 €**

Dépenses/Recettes d'investissement **328 300 €**

La compétence assainissement étant transférée au SIAEP d'Ablis, il n'y a plus de Budget M49.

Taux d'imposition 2016 : M. le Maire expose que la capacité d'autofinancement de la commune diminue régulièrement d'année en année ainsi que les dotations de l'Etat. Il précise qu'il est préférable d'augmenter graduellement plutôt que d'attendre et accroître fortement. M. Alles rappelle que l'augmentation de 0.5% de 2015 ne permettra pas de dégager suffisamment d'autofinancement pour les années à venir. L'effort fiscal des habitants de Longvilliers est sensiblement le même qu'en 2008, alors que dans les autres communes de même strate il est bien supérieur. **Le CM décide** à l'unanimité **de maintenir** les taux en 2016 :

	2009	2010	2015	2016
Taxe d'Habitation	3.94%	4.14%	4.64%	4.64%
Taxe Foncière (Bâti)	5.20%	5.40%	5.90%	5.90%
Taxe Foncière (Non Bâti)	40.43%	40.63%	42.60%	42.60%

Sortie de l'actif : L'instruction budgétaire et comptable prévoit que les communes peuvent sortir de leur inventaire les biens détruits ou mise hors d'usages. M. Magné ayant repéré quelques biens, M. le Maire propose une liste à retirer de l'inventaire, **Le CM accepte** à l'unanimité.

Cimetière : Reprise des concessions : M. le Maire expose qu'à la demande de M. Cordier, un certain nombre de concessions ne sont plus entretenues ou arrivées à échéance et non renouvelées. Le Code général des collectivités territoriales prévoit que ces emplacements sont repris par la commune après une procédure longue afin de s'assurer que le concessionnaire ou ses ayants-droits ont renoncé définitivement à la concession. M. le Maire demande l'accord au CM pour débiter cette procédure. **Le CM accepte** à l'unanimité.

SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines) : Assistance à maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux rue du Lavoir : Ce syndicat suite à appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement de différents réseaux propose un bureau d'étude. Pour bénéficier de l'expertise et de l'expérience du SEY, une convention doit être signée. **Le CM autorise** à l'unanimité M. le Maire à signer cette convention pour l'assistance aux travaux d'enfouissement avec le SEY.

SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rochefort/ Longvilliers)- Clé de répartition des actifs et passifs

suite à dissolution : La compétence assainissement ayant été transférée au SIAEP d'Ablis, le SIA a été dissout au 31 décembre 2015. Il faut répartir les actifs et passifs du syndicat entre les deux communes selon une clé de répartition approuvée par les deux communes. Il est proposé de répartir selon le nombre d'abonnés de chaque commune soit 25 pour Longvilliers correspondant à 7.143% et 325 pour Rochefort correspondant à 92.857%. **Le CM accepte** à l'unanimité cette répartition.

Autorisations du droit des sols présentées par M. Chanclud : **Déclaration Préalable et Certificat d'Urbanisme**

DP	STEFANONI	19 rue du Lavoir La Bâte	07834916C0001	Clôture
DP	WILLIAUME	28, Le Petit Plessis	07834916C0002	Clôture
DP	JAMART	2, Reculet	07834916C0003 07834916C0005	Clôture Construction d'une Serre
DP	CARNIS	32, Reculet	07834916C0004	Clôture
DP	BENOIT	10, Le Petit Plessis	07834916C0006	Clôture
DP	DUPAYS	3bis, Reculet	07834916C0007	Verrière / Châssis de toit
CUB	AGENCE MARY	Rue du Feu de St Jean	07834916C0001	Projet de construction

Questions diverses :

Demandaes de subvention non retenues : Croix Rouge Française unité locale de Rambouillet Sud Yvelines. Secours Populaire Français et AFM Téléthon. Trotte menu halte-garderie de Saint Arnoult en Yvelines (pas de place réservée pour Longvilliers).

Remerciements au Conseil Municipal de Mme Seailles, M. et Mme Polart-Donat et Mme Daële.

Achat de livres : Canton de Saint Arnoult en Yvelines – Images du patrimoine. Les éditions de ce livre propose aux communes d'en acquérir un certain nombre à prix réduit. Il est décidé d'en acquérir une centaine.

Achat d'un défibrillateur : Vu la configuration de la commune, il n'y a pas de bon endroit. Il est préférable de pratiquer le massage cardiaque et d'appeler les secours que quitter la personne pour aller chercher un défibrillateur. M. le Maire rappelle qu'il y a quelques années, une formation de premier secours avait été organisée, prise en charge financièrement à moitié par la commune. Il faudrait peut-être relancer une telle formation.

Achat de projecteurs LED pour l'Eglise : Un devis a été demandé, mais en raison du peu d'économie de consommation électrique, il faudrait de nombreuses années pour amortir l'achat. Projet abandonné.

Achat d'une aquarelle représentant l'Eglise de Longvilliers, signée du peintre René Louis Chrétien : après un tour de table des conseillers (3 pour, 9 contre et 2 abstentions), le CM est contre cet achat.

Vidéo surveillance : Des subventions sont accordées aux communes désirant s'équiper. Un bureau d'étude est recommandé par la communauté d'agglomération afin de mutualiser la prestation. Il est décidé de demander un devis à ce bureau d'études.

Nettoyage de printemps : M. Alles remercie Mme Gilet organisatrice. Mme Gilet prend la parole et remercie M. Magné, et le secrétariat pour l'aide apportée. Il y avait environ 30 enfants et autant d'adultes et résume les parcours nettoyés.

Jazz à toute heure : concert à l'Eglise de Longvilliers un véritable succès environ 250 personnes à l'église, à reproduire.

SICTOM : M. Godeau se propose de résumer les comptes rendus des réunions au prochain conseil municipal.

La séance est levée à 23H10.

Transports

Nous rappelons qu'une restructuration des lignes de bus sera mise en place à partir du 29 août prochain. Les horaires définitifs ne nous ont pas encore été communiqués. Il faut retenir que la future ligne 10 (Rambouillet - Dourdan) verra ses fréquences de passage considérablement renforcées. Elle desservira Sonchamp, Saint-Arnoult avec arrêt au parc relais du Plessis-Mornay. Des arrêts à Rochefort et Longvilliers villages ont été demandés et devraient être assurés aux heures scolaires. Les habitants de Sonchamp et Saint-Arnoult prenant les bus vers Massy ou Orsay, pourront profiter de ce nouveau service et libérer des places de stationnement du parc relais, toujours saturé.

Dès que les nouveaux horaires seront diffusés, vous pourrez les consulter en mairie ou sur le site de la commune. Des informations seront également distribuées sur les véhicules stationnés sur le parc relais.

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 3 juin 2016

Le 3 juin 2016, le CM légalement convoqué le 26 mai, s'est réuni sous la présidence de M. ALLES, Maire. Présents : MM., Alles, Canal, Chanclud, Chapey, Cordier, Godeau, Magné, Pinier et Mmes Lassimouillas, Mayordomo et Palfray. Absents : M. Alexandre qui donne pouvoir à M. Magné, M. Caron qui donne pouvoir à M. Chanclud, M. George qui donne pouvoir à M. Canal et Mme Gilet qui donne pouvoir à M. Chapey.

M. le Maire demande une minute de silence et rend hommage à la mémoire de M. Roland BONNET, décédé, Maire de Ponthévrard, Président du Siaep d'Ablis depuis de nombreuses années.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux leur accord pour rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante : Constitution du groupement de commandes pour l'élaboration et la mise à jour de schémas directeurs d'assainissement. Le CM accepte. Le compte rendu de la séance du 1^{er} avril 2016 est adopté à l'unanimité.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme : Le projet de PLU a été soumis à enquête publique et le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions dans un rapport, des modifications ont été apportées suite aux observations formulées pendant l'enquête publique, et aux avis des Personnes Publiques Associées. M. Chanclud, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme, rappelle que ce PLU est l'aboutissement de six années de travail, l'étude a débuté au mandat précédent, à ce titre, il remercie Mesdames Dupont et Lefevre pour leur implication. Au mandat actuel ce sont Mme Palfray et M. Godeau qui sont remerciés pour leur engagement. M. Chanclud remercie très vivement Mme Laurie Cousin, pour tout le travail accompli au cours de ces six années, ainsi que le cabinet d'étude GILSON pour leur accompagnement.

M. Alles rappelle le travail accompli au cours de ces 54 réunions pour échafauder ce PLU qui engage la commune pour les 10 années à venir. Remercie M. Chanclud et les deux commissions d'urbanisme qui ont travaillé sur le sujet. A la suite de la loi ALUR, il a été nécessaire d'apporter de nombreuses modifications retardant son approbation. M. Alles conclut que ce PLU est élaboré pour conserver le caractère rural de la commune, qu'il satisfait l'évolution du bâti existant mais ne peut passer au-dessus des lois, concernant toute nouvelle construction à moins de 50m des lisières de forêts de plus de 100 ha.

Le vote à bulletin secret peut être mis en place à la demande d'un tiers des conseillers présents, deux personnes présentes l'ayant demandé, le vote à main levée est maintenu. **Le CM** à deux voix contre (MM. Magné et Alexandre), deux abstentions (M. Chapey et Mme Gilet) et onze voix pour, **approuve le PLU**.

Droit de Préemption Urbain : M. Chanclud expose que la commune a instauré un droit de préemption urbain en 1998 sur les zones U, mais ne l'a pas utilisé. Le PLU modifiant le périmètre sur les zones urbaines (zone U) ou d'urbanisation future (zone AU), il faut délibérer à nouveau. L'instauration de ce DPU permet à la commune de constituer des réserves foncières utiles pour réaliser par exemple des équipements collectifs, publics et d'intérêt général. **Le CM** à l'unanimité **accepte**.

La Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires - Modification des statuts : Les opérateurs téléphoniques étant frileux pour investir dans les zones en déficit numérique, la CART a toujours fait du déploiement de la fibre et de l'amélioration de la couverture numérique une de ses priorités. Les communes membres doivent se prononcer pour valider ce transfert de compétence et approuver la modification des statuts. **Le CM** à l'unanimité **accepte**.

Donation - Hameau de Bouc Etourdi - Terrain à l'angle de la rue de Saint Cyr et de la rue Barbe : Les bus rencontrent beaucoup de difficultés pour tourner à angle droit. La société de transport souhaitait connaître les projets de la commune pour casser cet angle afin de statuer sur le futur plan de transport desservant le Hameau (voire supprimer l'arrêt). La propriétaire de la parcelle cadastrée C120 contactée, accepte d'effectuer une donation. La mairie prend en charge les frais inhérents à la réalisation des travaux. **Le CM** à l'unanimité **accepte**.

CIG – demande d'affiliation volontaire pour la commune de Plaisir (78) et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise : **Le CM** à l'unanimité **accepte**.

M49 – Répartition et transfert au SIAEP D'Ablis du budget M49 de Longvilliers : Après avoir accepté la répartition du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rochefort/ Longvilliers ; il faut transférer le budget assainissement M49 de la commune au SIAEP d'Ablis. **Le CM** à l'unanimité, **accepte** la mise à disposition à 100%.

PNR Demande de subvention / Mur du cimetière : Le mur du cimetière intercommunal de Longvilliers/Rochefort se détériore à l'angle droit de l'entrée. Un devis a été établi pour des travaux de renforcement du mur. Une aide du PNR pourrait être envisageable. Longvilliers se charge de déposer le dossier de subvention et répartira entre les deux communes le reste à payer. **Le CM** à l'unanimité **accepte**.

PNR - Demande de subvention pour la restauration du lavoir au Hameau de La Bâte et mise en eau : M. Magné expose que ces travaux n'ont pas été prévus au budget 2016 et précise qu'il propose ces travaux à la demande d'administrés de La Bâte. M. Cordier fait remarquer qu'il y a eu beaucoup d'investissement sur les lavoirs au cours de ces dernières années, dont le lavoir de La Bâte.

Afin de bénéficier d'une aide du PNR, il faut combiner une restauration du bâti et le projet de pompage de l'eau en rivière pour alimenter le lavoir. Un devis a été établi :

- pour refaire le jointolement de l'ensemble des murs du Lavoir.
- et pour l'installation d'une pompe en rivière (hors coût de maintenance et de surveillance du système de pompage).

M. Alles propose d'effectuer la demande de subvention. Si elle est attribuée, le CM décidera si les travaux peuvent être réalisés lors du vote du budget 2017. **Le CM** à trois voix contre (MM. Chanclud, Caron et Mme Palfray), trois abstentions (Mmes Lassimouillas, Mayordomo et M. Cordier) et neuf pour **accepte**.

Demande de subvention pour travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires auprès du Conseil Général des Yvelines : Le Conseil Général répartit le produit des amendes de police en vue de la réalisation d'aménagements relevant de la sécurité routière aux abords des établissements scolaires. Il est prévu les travaux suivants, à l'école maternelle : 1° la pose de deux candélabres d'éclairage public de part et d'autres du parking, 2° l'aménagement du parking (route de Reculet) pour sécuriser les chemins piétons et véhicules par des marquages au sol et la pose de barrières le long du bâtiment et 3° l'aménagement du carrefour d'accès à l'école par marquage au sol. La subvention serait de 80%. **Le CM à l'unanimité accepte.**

Constitution de groupement de commandes pour l'élaboration et la mise à jour de Schéma Directeurs d'Assainissement : M. le Maire expose que Longvilliers a déjà accepté la constitution du groupement de commandes avec comme coordonnateur la commune de Gazeran, celle-ci se retire et la commune de Raizeux reprend la coordination. **Le CM à l'unanimité accepte.**

Questions diverses :

Vidéo surveillance : Un devis a été demandé montant de 3 864€TTC pour une étude. La question est posée de savoir si la commune dispose du financement pour équiper tous les hameaux.

Entretien des abris bus le long de la départementale : M. Chanclud a vérifié et contacté la CART, l'entretien des ouvrages est compris dans la convention signée entre la CART et Cofiroute lors de la création des parcs relais.

M. Chapey demande que le tracé de la ligne blanche continue, sur la départementale au niveau de la commune de Bonnelles, soit refait.

M. Chapey présente au CM les photos du lavoir de La Bête et du terrain en face tous deux inondés.

M. Cordier se renseigne s'il a bien été notifié le chemin piétonnier entre le parc multimodal et le Hameau du Grand Plessis. M. le Maire confirme.

M. Godeau souhaitait savoir, si suite aux intempéries, il y avait un risque à consommer l'eau du robinet. M. Alles précise que le four-nisseur d'eau n'a donné aucune alerte.

La séance est levée à 22H00.

Rentrée scolaire 2016 - 2017

Inscriptions aux écoles:

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, vous devez en premier lieu vous rendre au Syndicat Intercommunal des Écoles de Rochefort-Longvilliers (S.I.E), à la mairie de Rochefort, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile à partir de mai. Le S.I.E. vous remettra alors une attestation, ainsi qu'un dossier pour l'école maternelle.

Pour cette dernière, les parents seront reçus à l'école uniquement le samedi 25 juin de 9h00 à 12h00. Inutile de prendre rendez vous.

Les parents viendront avec l'enfant et apporteront impérativement les documents obligatoires à l'admission à savoir:

- ◆ Attestation délivrée par le S.I.E
- ◆ Carnet de santé
- ◆ Fiche de renseignements remise par le S.I.E remplie.

Attention : L'inscription à l'école élémentaire des enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle **n'est pas** automatique. Il est nécessaire que vous fassiez les démarches afin d'inscrire votre enfant. Tout d'abord, au Syndicat Intercommunal des Écoles de Rochefort-Longvilliers (S.I.E) puis prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

Inscription à la cantine et à l'étude :

Les dossiers d'inscriptions de vos enfants à la cantine de l'école maternelle ou de l'école élémentaire, et à l'étude ont déjà été remis au Syndicat Intercommunal des Écoles.

Garderie :

L'association "L'hirondelle de Rochefort-Longvilliers" gère les garderies de l'école maternelle : matin et soir, et de l'école élémentaire : matin uniquement. Pour inscrire vos enfants, adressez-vous directement à l'école concernée.

Rappel des coordonnées:

- ◆ **S.I.E. de la Mairie de Rochefort-en-Yvelines** Tél : 01.30.41.31.06
- ◆ **École Maternelle de Longvilliers** Route de Reculet 78730 Longvilliers Tél : 01.30.41.37.07
- ◆ **École Élémentaire de Rochefort-en-Yvelines** 2, rue Raymond Loewy 78730 Rochefort-en-Yvelines
Tél : 01.30.41.31.83.

Dates à retenir pour les écoles :

La fin de l'année scolaire est fixée au mardi 5 juillet 2016 au soir. La rentrée scolaire 2016 -2017 des élèves aura lieu le **jeudi 1^{er} septembre au matin.**

**Nous souhaitons bonne chance à Madame Béatrice RIOM dans ses nouvelles fonctions
et la bienvenue à Madame Elise DA GLORIA qui lui succède.**

La qualité de l'air

La lutte pour la qualité de l'air nous concerne tous. Plusieurs millions de Franciliens sont en effet soumis à un air de mauvaise qualité, engendrant des décès prématurés, des maladies cardiovasculaires et des coûts considérables.

Le Plan pour la Qualité de l'air, voté à l'unanimité par le Conseil de Paris en février 2015, va entrer dans une nouvelle phase au 1^{er} juillet 2016.

Une première étape vient d'être franchie : au 1^{er} juillet 2016, les véhicules particuliers et véhicules utilitaires légers ne répondant pas à la norme euro 2 (mis en service avant le 1^{er} janvier 1997 pour les véhicules particuliers, et avant le 1^{er} octobre 1997 pour les camionnettes), ainsi que les deux roues motorisés ne répondant à aucune norme euro (mis en service avant le 1^{er} juin 1999) seront interdits de circuler les jours de semaine entre 8h et 20h sur le territoire parisien intramuros (les Bois et le périurbain ne sont pas concernés par ces premières interdictions).

Travaux de voirie

Les travaux de voirie envisagés se divisent en 2 ensembles.

1^{er} ensemble des travaux subventionnés par le Conseil Départemental.

Ces travaux vus en commission voirie font partie d'un plan triennal (2016/ 2017 /2018) Ces travaux subventionnés ne peuvent concerner que des travaux de voirie en réfection de chaussées, bordures de trottoirs et, peut-être, dans un futur proche, les travaux de mise en souterrain des réseaux.

Nous espérons pour 2016, 70% du montant hors taxe du coût des travaux.

Lors du vote du budget le conseil municipal a validé un montant de 50 000 € TTC pour effectuer des travaux de voirie 2016 malgré cette incertitude.

Après avoir étudié les devis, les membres de la commission voirie réunis le 7 mai 2016 ont décidé pour l'année 2016 les travaux suivants :

Elargissement du virage entre la rue Barbe et rue de Saint Cyr pour un montant de 6632.10 € HT. Cet élargissement est nécessaire pour permettre le passage sans difficulté des cars de ramassage scolaire.

Enduit coulé à froid et caniveaux sur le CV 3 (route de la bête) entre le bourg et le croisement de la route d'Etampes (route sur la commune de Rochefort). Montant estimé de ces travaux : 38040.75€ HT. Les travaux de réfection se feront jusqu'à la limite de Rochefort.

Pose de bordures chemin des vignes à bouc étourdi. Montant estimé des travaux 2037.60€ HT.

2^{ème} ensemble des travaux financés que par le budget communal.

La législation actuelle concernant les largeurs des passages piétons le long des voies et trottoirs est de 1,4 mètre. Nous devrions avoir cette largeur de 1,4 mètre dans chaque hameau. Compte tenu de la configuration de nos hameaux cela nous est impossible. La seule possibilité que nous avons c'est une mutualisation des espaces. Les voies de circulation peuvent aussi être utilisées par les piétons.

C'est pour cela qu'il est envisagé de poursuivre notre démarche de mettre nos hameaux en zone 30 (panneau rectangulaire avec vitesse limitée à 30 km/h).

Malheureusement un simple panneau indicateur ne suffit pas, il faut aussi matérialiser cette restriction de la vitesse par des écluses, des ralentisseurs, ou autres éléments validés par le code de la route comme au bourg et au Petit Plessis.

Nous envisageons de poursuivre cette action sur le Bouc Etourdi. Un essai d'écluse a été réalisé avec des séparateurs de voies à l'entrée du hameau. Après un désir de vandalisme par des inconnus, nous les avons retirés, sachant que ces éléments nous avaient été prêtés gratuitement par la société Colas. Nous essayons de matérialiser cette restriction de vitesse en recherchant la solution la moins onéreuse. Demande de devis en cours.

Une remise aux normes des bandes de stop a été réalisée dans les hameaux ainsi que la création d'un arrêt interdit (ligne continue jaune) et stationnement interdit (ligne continue blanche) au carrefour de la rue Barbe et la rue de Saint Cyr à Bouc Etourdi.

La jardinière du Petit Plessis détruite par une voiture sera remplacée.

Un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Territorial est en cours de réalisation pour l'éclairage du parking de l'école ainsi que la matérialisation des emplacements de stationnement et la protection de l'établissement en remplacement des barrières du plan Vigipirate.

Des nouvelles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les 4 CCAS (Bullion, Bonnelles, Rochefort-en-Yvelines et Longvilliers) se sont retrouvés le 10 mai pour une promenade à Provins. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité malgré les caprices de la météo. Le prochain rendez-vous est attendu avec impatience.



La brioche du 14 juillet

La brioche sera distribuée le 13 juillet à votre domicile par les membres du CCAS. Les personnes désireuses de la recevoir devront nous le faire savoir : surveillez vos boîtes aux lettres un formulaire à remplir s'y trouvera bientôt.

Bibliothèque

Horaires

Lundi : 9h / 12h (sauf vacances scolaires)

Mardi : 9h / 12h – 16h30 / 18h30

Mercredi et Samedi : 14h30 / 18h

Contact

2, Chemin sous la Ville

(01 30 88 40 62

bib.rochefort@wanadoo.fr



Tarifs 2015

Adhésion individuelle : 20 €

Adhésion Famille : 25 €

Vente de livres : Deux fois par an en mai/juin et novembre/décembre. Les livres sont vendus à tout petit prix. Ils proviennent du désherbage mais aussi des nombreux dons que vous nous faites. Merci donc à tous ! Jusqu'au 18 juin.

Les Bébés Lecteurs : C'est nouveau ! Les tout-petits et leurs parents ont maintenant, eux aussi, leur moment de lecture et de partage autour des livres. Le lundi matin à 10h30. De 1 an à 3 ans. Prochaine séance : le 20 juin.

Les ateliers autour du papier : Beaucoup de succès pour ces ateliers. Nous ne pouvons recevoir qu'une dizaine d'enfants. Il faut donc réserver rapidement. Pour les prochains ateliers, nous garderons des places à ceux qui n'ont pas pu participer.

L'Heure du Conte se renouvelle avec les raconte-tapis prêtés par la BDY. Après le Gros Radis, c'est l'Ogre Baborco qui a amusé le jeune public. Le dernier mercredi du mois à 15h30. A partir de 4 ans. Dernière séance avant les vacances : mercredi 22 juin

Petits jeux : Venez découvrir nos premières acquisitions autour des illustrateurs jeunesse, pour jouer sur place ou emporter !

DVD : Une nouvelle sélection de films sortis récemment est enfin disponible à la bibliothèque !

Expo peinture de l'atelier Adultes de l'Union à partir du 11 juin

Horaires des vacances d'été : **Juillet** : ouverture normale - **Août** : le samedi (sauf le 13 août)

Pour en savoir plus : <http://mairie-rochefortenyvelines.fr/bibliotheque/>

Vive l'école et ses fêtes !!



Cette année, le printemps n'est guère aimable; et la météo de ce 9 avril 2016 n'a pas été clémente...



Malgré la pluie qui s'est abattue sur nos communes précisément à l'heure du départ du défilé, enfants, parents, grands-parents, organisateurs, enseignants... ont vaillamment bravé ces gouttelettes malveillantes. Il y avait des lions, des papillons, des tigres, des girafes, des chats – et d'autres encore : un joyeux zoo devant la mairie de Rochefort en Yvelines, le temps d'immortaliser les sourires de tous ces petits êtres poilus et plumés ! Puis, c'était reparti (toujours sous la pluie) pour la salle des fêtes où les jeux ont suivi pendant l'après-midi pour le grand bonheur des petits et grands.

Un grand merci aux bénévoles qui ont tenu les stands : sans vous, ces fêtes seraient irréalisables !!

Merci aux organisateurs et surtout à ceux qui ont aidé jusque tard dans la nuit à ranger et à nettoyer la salle après un repas convivial autour d'une paëlla délicieuse qui nous rappela un peu la chaleur et le soleil du sud au terme de cette journée de grisaille.

Que la fête continue ! :

Nous vous donnons tous rendez-vous, sous le soleil (croisons fort les doigts !), le **samedi 18 juin** pour la Fête de Fin d'Année de nos deux écoles !

Nous espérons pouvoir tous nous y rendre en tenue estivale pour assister, **à partir de 11h, au sein de l'école élémentaire**, aux spectacles préparés par les différentes classes de nos deux écoles, déguster ensuite un burger lors du déjeuner proposé par les Amis des Ecoles, ou encore boire un verre rafraichissant en toute convivialité autour de la buvette et profiter pleinement des animations de l'après-midi (**jusqu'à environ 16h**).

Comme pour chaque événement, les Amis des Ecoles vous invitent volontiers à participer à votre façon et en fonction de vos envies, de vos disponibilités, à cet événement joyeux :

Les mamans pâtissières (ou papas pâtisseries !) pourront nous apporter leurs délicieux gâteaux pour le plus grand bonheur des estomacs affamés !

Papas, Mamans, Grands-parents... souhaitant donner un petit « coup de main » sur l'un des nombreux stands (gâteaux, bonbons, glaces – buvette – barbecue – jeux – maquillage, etc.) ou encore aider à l'installation le matin ou au nettoyage après la fête en fin d'après-midi seront tous les bienvenus !!

N'hésitez pas à contacter l'Association : amis-des-ecoles@outlook.fr !!

Les Amis des Ecoles comptent sur vous pour faire de cette journée un moment inoubliable pour nos enfants, pour toutes nos familles.

Pour rappel : L'intégralité des recettes de tous nos événements est reversée aux écoles de Longvilliers et Rochefort en Yvelines pour participer au financement des sorties pédagogiques, aux différentes activités culturelles, sportives ou encore à l'acquisition de matériel. Merci encore pour nos enfants !!

Les Amis des Ecoles vous attendent nombreux !

Journées du patrimoine 2016

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, visitez l'église de Longvilliers et une évocation de son histoire depuis le VIII^{ème} siècle jusqu'à sa restauration de 1970. Une exposition de documents et un diaporama feront revivre la vie de notre village autour de sa paroisse.

Un concert clôturera la journée du dimanche 18 septembre. Programme dans un prochain numéro.



Concert du Patrimoine

Forte du succès remporté par le Concert du Patrimoine 2015, réunissant l'orgue de l'église avec un hautbois, l'Association « Culture et Loisirs » a décidé de pérenniser l'événement.

Le choix de l'instrument, associé à l'orgue, s'est porté sur le **violoncelle**.

Les artistes ont été contactés et nous ont assurés de leur participation.

Une rencontre est prévue, dans la 2^{ème} quinzaine de juin, à l'église de Longvilliers, pour s'imprégner du lieu, de l'instrument, et s'entretenir sur l'ébauche du programme.

Retenez cette date : dimanche 18 septembre à 17h00.

Départ du Père BASSONON

Fin juillet, le Père André-Jules BASSONON va regagner le BURKINA FASO, son pays d'origine.

Curé du Groupement paroissial de St Arnoult pendant 5 ans, en même temps qu'il préparait une thèse de théologie, il aura laissé l'empreinte d'un homme aimant les contacts avec les gens. Il a souvent participé aux événements de la vie communale des villages, s'agissant de la cérémonie des vœux, des fêtes de villages, ou encore des fêtes des voisins.

Un nouveau curé a été nommé par l'évêque de Versailles, Monseigneur Aumônier.

Il s'agit du Père Jacques Noah Bikoé, qui prendra ses fonctions le 4 septembre prochain.

Cimetière de Longvilliers

Rochefort / Reprise de concessions

Une procédure de reprise des concessions venues à expiration ou en état d'abandon a été décidée par le Conseil municipal du 1^{er} avril 2016.

Un constat d'expiration et d'état des sépultures sera effectué le :

Samedi 24 septembre à 10h00. Pour toute information s'adresser à la mairie.

Activités de l'UNION Rochefort-Longvilliers

DIMANCHE 12 JUN 2016 à 15 H00 - Salle des Fêtes de ROCHEFORT / AUDITION-SPECTACLE

Avec les élèves de l'Éveil musical, de la Guitare, des cours d'Anglais, du théâtre des petits Baladins.



Et venez voir ou revoir quelques tableaux musicaux de la soirée des 90 ans de l'Union, mis en scène par Isabelle Godeau. Ouvert à tous.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE de 10H00 à 18H00 - Salle des Fêtes ROCHEFORT

L'UNION DE ROCHEFORT-LONGVILLIERS vous convie au FORUM

30 activités artistiques, artisanales, culturelles, musicales, ludiques, sportives et linguistiques.

Informations : unionrl@free.fr et le site : www.union-rochefort-longvilliers.fr

« Nettoyage de Printemps » :

Beau temps, belle collecte, belle ambiance !!



C'est fort heureusement sous un temps plus printanier et clément que celui que nous avons vécu ces dernières semaines que Longvillageois et Rochefortais se sont réunis ce samedi 12 mars pour la nouvelle édition du « Nettoyage de Printemps ».

Coordonnée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) et animée par plus d'une trentaine de communes volontaires du territoire en partenariat avec les syndicats de gestion des déchets, cette opération consiste à ramasser les déchets souillant notre environnement.

C'est ainsi que petits et grands - équipés de gants, gilets jaunes et sacs - sont invités à participer à cette action éco-citoyenne.

Au-delà de cet engagement éco-citoyen, le « Nettoyage de printemps », est l'occasion de créer du lien localement, de redécouvrir son village et tout simplement de passer un bon moment ensemble !

En amont de cet après-midi de « Nettoyage de Printemps », cette année encore, les écoliers des deux écoles - maternelle & primaire - ont eu la chance de pouvoir participer à des ateliers pédagogiques de sensibilisation à la protection de l'environnement animés par le SICTOM.

A l'école maternelle, les élèves et leurs enseignantes & ATSEM se sont même lancés dans la confection de la panoplie du parfait petit Nettoyeur de Printemps !

L'occasion pour notre commune de renouveler nos remerciements très sincères auprès des directrices et enseignants des deux écoles pour leur implication et leur fidèle soutien à cette opération.

Cette année, une trentaine d'enfants, accompagnés d'autant d'adultes, sont venus ramasser les déchets.

Comme à l'habitude, l'itinéraire longeant le golf de Rochefort en Yvelines et empruntant les routes de nos deux communes a été assez prisé.

La commune de Longvilliers étant assez étendue, d'autres itinéraires étaient proposés à nos volontaires. C'est ainsi que des groupes de ramasseurs se sont attelés à la tâche dans les hameaux du Reculet et du Bouc Etourdi, et même le long de la Départementale D149. La route départementale, réservée exclusivement aux ramasseurs adultes, regorgeait de déchets en tous genres. Les circuits dans nos hameaux ont été l'occasion pour certains Rochefortais de découvrir des lieux méconnus et pourtant si proches d'eux.

Pour cette nouvelle édition, petits & grands n'ont pas été épargnés par les surprises déposées en pleine nature dans les fossés, les champs, les bois : pneus, poste de télévision, radiateur de voiture, autoradio, pulvérisateur de jardin... en sus des canettes, bouteilles en verre, emballages de nourriture...

A l'issue de ce bel après-midi, les enfants et leurs parents & grands-parents, ont été invités à partager tous ensemble un goûter, offert par les deux Mairies, mettant en avant nos produits locaux fort appréciés (cidre, jus de pommes, jus de pommes pétillants des producteurs environnants, bière de Bonnelles,...). Pour clore cette opération, Messieurs Allès et Lambert ont remis à chaque enfant un diplôme les félicitant pour leur engagement.

Un grand merci à tous nos ramasseurs, petits & grands, pour cet après-midi éco-citoyen passé tous ensemble, en toute simplicité et dans la bonne humeur !

Mission locale intercommunale de Rambouillet

Vous avez entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire, vous cherchez une orientation, une formation, un emploi, un conseil, un parrainage, aller découvrir à la mission locale tout ce qui peut être mis en œuvre pour vous aider.

Mission Locale Intercommunale de Rambouillet

19 rue de Clairefontaine

78120 Rambouillet

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Et le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Tél. : 01 34 83 34 12

Contact : mlrambouillet@orange.fr / www.mission-locale-rambouillet.fr

Informations SICTOM / SITREVA

SICTOM de Rambouillet (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères)
SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets)

Déchèteries - Carte d'accès aux déchèteries

La carte d'accès aux déchèteries est obligatoire. Pour ceux qui ne l'auraient pas, s'adresser à la Mairie ou à la déchèterie.

Rappel : Déchèteries - Jours de fermeture de la déchèterie de Saint Arnoult

RD 988 Route d'Ablis - 78 730 - Tel : 01 30 41 41 33.

Fermée le mardi et le mercredi.

Rappel : les papiers cadeaux, papiers d'emballage vont aux ordures ménagères.

www.sictomregionrambouillet.com / www.sitreva.fr

La tique, un parasite de l'été

Avec l'arrivée de l'été et les pluies intenses que nous avons connues, les herbes se développent et abritent souvent des hôtes indésirables : les tiques. Ces acariens attendent le passage d'un promeneur, animal ou humain pour se fixer sur le pelage ou les vêtements. La tique va ensuite gagner la peau et s'y fixer pour se gorger de sang avec les risques de simples démangeaisons ou d'exposition à une maladie qui peut être grave : la maladie de Lyme.



La maladie de Lyme se manifeste dans les **trois à trente jours après la morsure** de la tique par une plaque rouge, inflammatoire, apparaissant sur la peau autour du point de piqûre, qui siège le plus souvent aux membres inférieurs. La plaque va s'étendre parallèlement à la guérison du centre ce qui va donner une espèce d'anneau en extension, appelé « **érythème chronique migrant** ». Cette plaque peut s'accompagner de fièvre, puis disparaître spontanément en quelques semaines.

En l'absence de traitement, la maladie peut causer, quelques semaines, mois ou années plus tard, des **douleurs articulaires** ou des arthrites et d'autres lésions cutanées, cardiaques ou neurologiques. En cas de doute sur l'évolution des symptômes, il est prudent de consulter.



Source : www.francelyme.fr

Comment se débarrasser d'une tique ? Appliquer une noisette de savon liquide sur une boule de coton. (Du savon sur de la ouate et la mettre 15-20 sec sur la tique!)

Couvrir la tique avec la boule de coton imbibée de savon et tamponnez-la pendant quelques secondes (15-20 sec), la tique va spontanément se détacher et se coller au coton quand vous le retirerez.

Ou bien, utiliser un tire tique du commerce environ 3.50 €

Insectes / Guêpes Frelons / Abeilles

Pour la destruction de nids d'insectes tels que guêpes, frelons et pour l'enlèvement gratuit des essaims d'abeilles, il faut s'adresser à des intervenants privés. Ci-dessous la liste des apiculteurs et destructeurs d'insectes:

<u>INSECTES</u> : Essaim d'abeilles	-	M. GILLAUME St Arnoult	☎ : 01 30 59 30 55 / 06 89 80 57 66
		M. ALBERET Sonchamp	☎ : 01 34 84 42 23 / 06 81 75 69 38
		M. GRANGEON Bullion	☎ : 01 30 41 93 26
		M. HADDADENE Longvilliers	☎ : 07 87 11 34 46
		M. JACOUD St Arnoult	☎ : 06 18 00 60 12
Essaim de guêpes	-	M. CHEVALIER	☎ : 06 18 00 08 45



MAIRIE DE LONGVILLIERS

☎ 01 30 41 33 96
☎ 09 64 38 87 19
📠 01 30 41 46 18

**La Mairie est ouverte
au public :**

**le mardi de 14h00 à
17h00**

**le jeudi de 14h00 à
17h00**

**le samedi de 9h00 à
12h00**

Le Maire, Marc ALLES
reçoit sur rendez-vous.

Bruits, nuisances et brûlages

Avec l'arrivée du printemps, les travaux de jardinage s'intensifient. Cependant, il importe que chacun respecte quelques règles afin de ne pas troubler son voisinage.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
(Extrait de l'Arrêté du Maire du 15 mars 2012)

Élagage

Si vos branches d'arbres dépassent sur le domaine public.

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des trottoirs, routes, chemins ruraux doivent être coupées. Ceci, à la diligence des propriétaires, dans des conditions qui sauvegardent la sécurité et la commodité du passage. Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite de propriété. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Fêtes des voisins



Reculat : dimanche 5 juin, à 12 h 00

Petit Plessis : samedi 11 juin, à 18h30

Bouc Etourdi : dimanche 12 juin, annulée pour cause de météo, pourra être reprogrammée en septembre.

Sictom

Si vous souhaitez faire enlever vos encombrants, prenez rendez-vous auprès du SICTOM :

Encombrants N° vert : **0800 49 50 61**
Le SICTOM de Rambouillet a désormais
un site internet :

www.sictomregionrambouillet.com

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Pour gagner du temps, envoyez vos documents à l'adresse unique. Une seule adresse à retenir :
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
78085 Yvelines cedex 9

Ont participé à cette édition

Nathalie De Almeida
Véronique Galonnier
Gaëlle Gilet
Jeanne Lassimouillas
Chantal Lefèvre
Martine Meunier
Martine Palfray
Marc Alles
Patrice Canal
Alain Cordier
Pascal George

CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE

Inscription à la Mairie de St-Arnoult-en-Yvelines.
Un samedi par mois.
Contact : 01 30 88 25 25